

Avant d'entreprendre le voyage

Assurez-vous que vous pouvez le faire

Certaines maladies ou antécédents de maladie (cardiaques, respiratoires, des veines ...) peuvent :

contre-indiquer tout voyage aérien,

l'autoriser sous réserve d'un traitement préventif ou renforcé ou d'autres précautions adaptées,

ou nécessiter une organisation particulière (information du personnel de bord, port d'un certificat médical, oxygénothérapie ...).

Il faut alors s'y prendre suffisamment à l'avance pour planifier le voyage.

Demandez également conseil à votre médecin si :

vous avez récemment été opéré (notamment au ventre) : les gaz abdominaux qui se dilatent dans les conditions atmosphériques de l'avion peuvent distendre une plaie,

vous êtes enceinte, surtout au-delà de 6 mois : les compagnies refusent généralement les femmes enceintes de plus de 8 mois,

vous êtes phobique ou très anxieux en avion : un sédatif ou un médicament préventif contre le mal des transports peuvent vous être utile.

Ne partez pas avec des problèmes ORL

Les cavités closes de l'organisme (oreille interne, sinus) sont particulièrement sensibles aux variations de pression de l'air.

Une otite ou une sinusite négligées peuvent être très douloureuses en avion et même se compliquer.

Un simple rhume doit aussi être soigné avant le départ. En effet, la congestion de la trompe d'Eustache qui relie l'oreille moyenne au pharynx empêchera le bon équilibre des pressions entre l'extérieur et l'oreille.

**Erreur
!
Référé
nce de
lien
hypert
exte
non
valide.
Erreur
!
Référé
nce de
lien
hypert
exte
non
valide.**

Partenaire de votre santé, votre pharmacien vous conseille et vous délivre des produits adaptés à votre cas.

Les éléments d'information supplémentaires apportés par cette fiche ne peuvent se substituer à l'avis d'un professionnel de santé connaissant votre situation particulière